

Numéros Utiles

Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 55 85 43 76
Garderie	05 55 85 43 76

Collège Anna de Noailles

Larche	05 55 85 30 74
--------------	----------------



Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves 05 55 86 11 01



Service de santé

Pharmacie	05 55 86 83 00
<i>Caroline Mazet et Laetitia Hible</i>	
Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
<i>Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte</i>	
Kinésiologue <i>Émilie Garnier</i>	05 55 86 96 60
Ostéopathes	
<i>Christian Chotar Vasseur</i>	05 55 86 80 52
<i>Cellia Bachellez</i>	07 83 45 21 87
Psychiatre <i>Michèle Belingard</i>	05 55 23 82 55
Psychologue Clinicienne	
<i>Céline Drouilhet (sur RDV)</i>	06 87 57 92 33
Reflexologue Énergétique <i>Denis Nosal</i>	06 68 99 44 66
Infirmière <i>Corinne Mouneyrat</i>	06 30 80 75 19



Maison de santé du Roc

Chrono-Nutrition <i>Sabrina Charrier</i>	06 25 05 78 99
Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose	
<i>Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi)</i>	07 85 64 72 04

Infirmières	
<i>Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot</i>	05 55 22 35 87
Diététicienne Nutritionniste <i>Claire Rossi</i>	
<i>(sur RDV lundi-mercredi et vendredi)</i>	06 21 09 06 92
Orthophoniste : <i>Elodie Jimenez</i>	09 83 93 96 09
Ostéopathe <i>Yannick Sarnel</i>	05 55 22 34 49
Pédicure - Podologue <i>Florian Beaudet</i>	07 87 74 17 84
Sage femme <i>Claire Pouget</i>	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
Reflexologue Plantaire <i>Karine Guerin</i>	06 31 70 09 31

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
<i>Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie</i>	
<i>Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond</i>	
Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
<i>D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat</i>	
<i>D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)</i>	
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires	
<i>Caroline Marchou (sur RDV)</i>	05 55 87 42 93

Assistance Sociale

<i>Brigitte Bouchaud - Mairie</i>	05 55 86 83 51
Et Centre Médico Social	05 19 07 82 66



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

<i>Nadine Marquès</i>	05 55 87 81 79
Portage des repas	06 86 78 37 03

Cabinet Vétérinaire

<i>D' Bernard</i>	05 55 85 10 54
Associés :	
<i>D^s Le Bronec Maïwenn - Meunier Christian</i>	05 55 74 37 75

Association France Alzheimer Corrèze
le soutien des associations de famille
05 55 17 70 76
20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive

Établissements Publics

Sirtom Déchetterie	06 15 34 77 56
---------------------------	----------------

Horaires :

du lundi au samedi **de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

*Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie,
Lotissement Nicomédie, la Nadalie,
les Picadis, Zone de la Galive, Gumond,
la Barbotte, Près du Club House.*

- Ramassage d'objet encombrants
ou végétaux à destination de la déchetterie
(contacter la mairie)

Prestation du service : **60€/heure.**

- Ramassage de tous vêtements :
Container mis à disposition par la **Croix Rouge**
(à côté des Ets Salesse et à Bernou).

SAINT-PANTALÉON de LARCHÉ

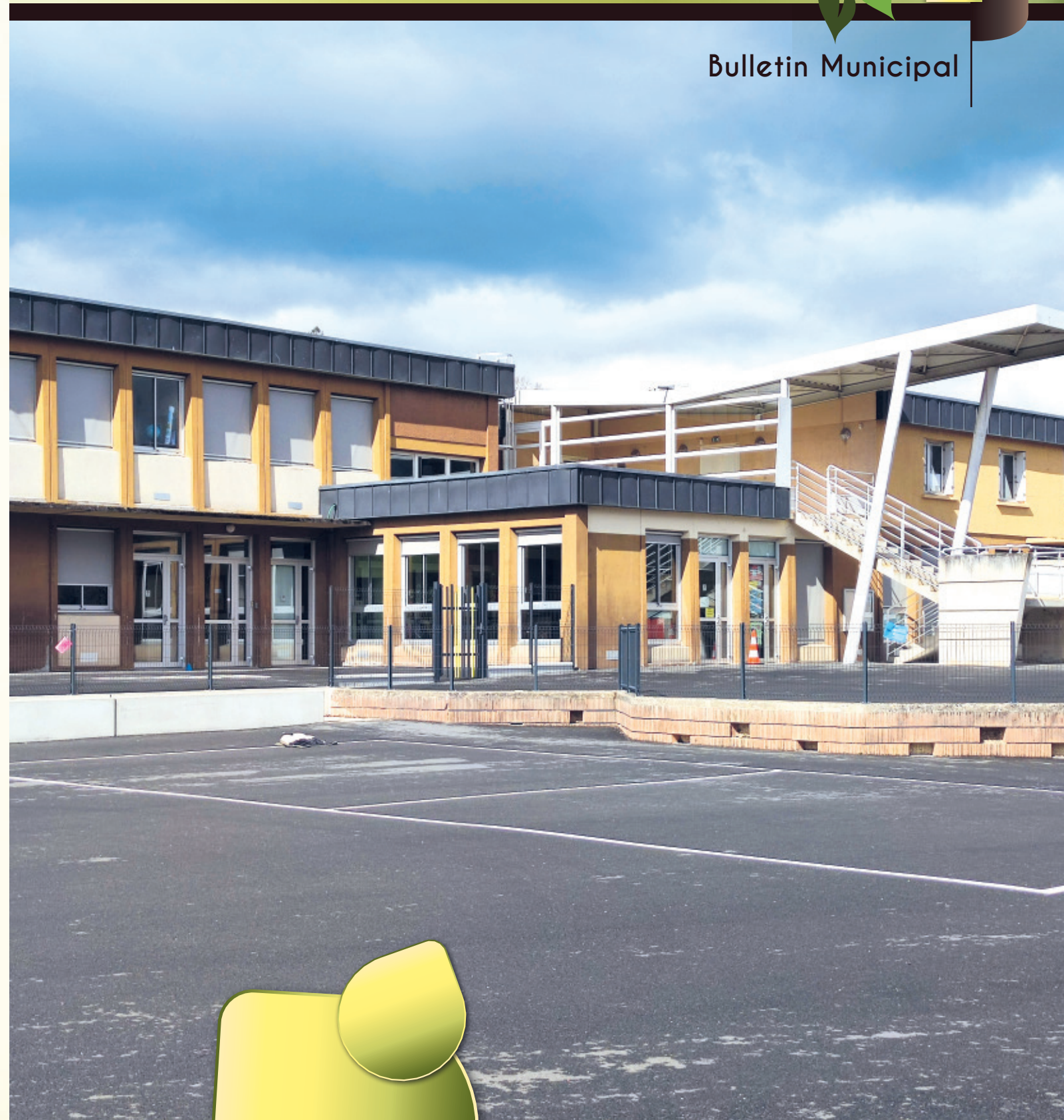


Tout d'une ville, la Nature en plus...



Bulletin Municipal

Flash-info
M A I 2 0 2 1



NUMÉROS

Édito	p. 3
Actualités.....	p. 4
À savoir.....	p. 9
Travaux.....	p. 10
Artisans et Commerçants	p. 13
Expression des Élus.....	p. 18
Environnement.....	p. 20
Social.....	p. 23
L'Agenda.....	p. 27
Numéros utiles.....	p. 28



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Place Général Couloumy



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**

Astreintes : **06 71 61 85 50**

Etat Civil - Recensement militaire - Elections :

05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2021

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy

19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE

Tél. : **05 55 86 83 51**

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Mauguin imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT***

RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie

19360 Malemort

Dépôt légal du 5 décembre 2003

à I.N.P.I PARIS



L'ÉDITO



du Maire

Mesdames,
Messieurs, chers amis,



La crise sanitaire pèse
encore lourdement dans notre quotidien.

Je ne peux qu'inviter chacun, à respecter les gestes
barrières et éviter les rassemblements dans les milieux clos.

*La vaccination reste notre véritable espoir de sortie de crise.
Malgré les aléas, d'ici l'été, toutes les personnes de plus de 50 ans
devraient pouvoir se faire vacciner. Le service de transport de l'Agglo
offre déjà un transport à la demande pour se rendre au centre
de vaccination de Brive. N'hésitez pas à l'utiliser.*

**L'année 2021 est une année importante pour
la commune. L'analyse financière réalisée
par les services de l'Etat montre de très bons
résultats et le maintien de nos capacités de
financement.**

Ce résultat qui tranche par rapport à la situation
d'autres communes est le fruit du travail et de
la rigueur que le groupe municipal s'impose
depuis de longues années. C'est donc pour cela,
que nous pouvons aujourd'hui lancer le projet
de restructuration de l'école du bourg. Les
concertations sont engagées avec les directrices
d'école. Nous connaissons très prochainement
la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
qui est en cours de sélection. De la même façon,
nous pourrions mandater très prochainement une
équipe pour étudier la modernisation des espaces
publics du bourg. Nous sommes également en
discussion avec un cabinet spécialisé pour étudier
les travaux d'adaptation des équipements du parc
des sports.

2021 sera également une année importante pour
le développement du vélo avec, comme nous nous
y étions engagés dans notre programme, la mise
en place d'itinéraire complet, à l'exemple de celui
nous créerons entre le bourg et Bernou.

**Ces initiatives fortes,
nous les conduirons sans avoir recours
à la fiscalité et cette année encore
sans recours à l'emprunt,
pour nous préparer
en particulier à la restructuration
complète de l'école du bourg.
L'ambition n'exclue pas la raison.**

Bien fidèlement à vous

Alain Lapacherie



Réaménagement de l'Avenue du Colombier : un des principaux chantiers routiers 2021.

BUDGET 2021

Maîtriser
ses dépenses
pour être sûr
de son avenir

La commune de Saint Pantaléon-de-Larche a adopté le 12 mars son budget primitif 2021.

La commune reste fidèle à sa ligne de conduite - pas de hausse de la fiscalité et pas d'emprunt - et se prépare à lancer la restructuration complète de l'école du bourg. En parallèle ses performances comptables devraient lui permettre de bénéficier d'un contrôle allégé de ses dépenses de fonctionnement en partenariat avec la trésorerie.

Les résultats comptables de la collectivité sont flatteurs. Ils lui valent la note de 95/100 attribuée par la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques).

Selon l'analyse financière réalisée par M. David Chauvière Trésorier cantonal, la commune affiche de bons ratios avec :

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées (146€ par habitant contre 213€ en moyenne nationale) ;
- Des dépenses de personnels à 372€ par habitant pour 412€ au niveau national ;
- La capacité d'autofinancement progresse de 22% (CAF nette : 188€/habitant contre 125€ en moyenne nationale).

La commune a mené une politique très active de désendettement (99€ par habitant contre 686€ au niveau national).

Elle a engagé cette initiative car la municipalité se refuse à jouer sur la fiscalité et a très rapidement compris que les dotations d'État allaient durablement baisser. De plus, cette crise du financement public allait avoir des impacts lourds sur les participations en investissement, ce qui se vérifie. Il fallait donc se donner des marges de manœuvre en contenant le fonctionnement et en agissant radicalement sur la dette. Selon Alain Lapacherie le Maire, ce choix va permettre à la commune d'augmenter son volume global d'investissement sur le mandat et le porter de 8 à plus de 10 millions d'Euros sans recours au contribuable ni obérer les capacités d'investissement ultérieures. Dominique Borderolle Adjointe aux finances ajoute la condition indispensable de poursuivre dans la maîtrise absolue des dépenses de fonctionnement.

Un budget de près de 7 millions d'Euros avec 1.7 millions d'investissement

Le budget 2021 s'équilibre à 6.88 millions d'Euros en quasi stabilité par rapport à celui de 2020.

Par contre le résultat d'ensemble (fonctionnement / investissement) double pour s'établir à 1.3 millions d'€.

Cela s'explique par un très bon résultat de fonctionnement (1.2 Millions d'€) et un excédent d'investissement.

La commune reconstitue ses fonds propres pour aborder à compter de 2022, la phase opérationnelle de la restructuration de l'école du bourg. C'est un chantier de plus de 3 millions d'Euros TTC que la commune prépare activement sur le plan financier comme technique avec le choix en cours d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

L'investissement 2021 restera à un niveau soutenu avec un volume de 1.7 millions d'Euros sur cette section. Les principales dépenses vont concerner : la pose de clôtures et la mise aux normes des gardes corps au stade et au parc de Lestrade, des travaux de chauffage sur la salle omnisport et la salle de sport de Bernou, l'aménagement d'un ensemble bâti en centre bourg et la création d'un cheminement piéton, un gros volet routier de près de 500 000€ comportant notamment l'aménagement de l'avenue du Colombier jumelé avec la liaison piétonne bourg / Bernou pour un montant de 210 000€. Outre les crédits liés aux études de restructuration de l'école du bourg et du stade, le préau de Bernou sera réaménagé et l'école maternelle du bourg sera dotée d'un nouvel écran interactif de nouvelle génération plus performant que les traditionnels Vidéos Projecteurs Interactifs.

Dépenses de fonctionnement : vers un contrat de confiance avec la trésorerie

Le travail comptable et financier de la commune est jugé très satisfaisant par les services des finances publiques et de la trésorerie.

En effet, sur 2500 mandats émis chaque année sur la période 2017/2019 seuls 4 ont fait l'objet d'une contestation par les services de l'état et ce pour un montant total de 991€ alors que dans le même temps plus de 16 millions d'Euros ont été liquidés sans aucune anomalie. Dans ces conditions, la trésorerie se propose de signer avec la commune une convention de contrôle allégé qui aura pour conséquence de suspendre pour 3 ans, les contrôles de l'Etat sur les dépenses à caractère général. Cette démarche est possible grâce au diagnostic fait par la trésorerie, à l'organisation de la collectivité et à ses résultats. Cette convention aura pour conséquence d'améliorer les délais de paiement sur ces dépenses pour les amener de 6 jours actuellement à 4 jours. C'est une initiative rare de la part des services de l'Etat car très peu de collectivités obtiennent cette marque de confiance.



Covid19 et Associations Communales

Le conseil municipal du fait de la crise sanitaire a décidé de maintenir en 2021, les subventions versées aux associations communales sur un montant équivalent à celui de 2020 pour ne pas qu'elles soient pénalisées en raison de l'arrêt quasi complet de leurs activités.

Au global, les subventions attribuées aux associations représentent une somme d'un peu plus de 61 000 euros.

Opération de promotion du vélo



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche lance une grande opération de promotion du vélo.



À BICYCLETTE

Si Yves Montant l'a chanté, Saint-Pantaléon-de-Larche veut le mettre en musique avec une initiative novatrice qui est une première dans le département.

Cette offensive en direction du vélo se déploie dans trois directions différentes.

Première direction à travers un partenariat avec l'Agglo qui vient d'arrêter son schéma cyclable et propose un dispositif de fonds de concours, par le biais d'une convention décennale dans laquelle l'Agglo apporte un concours de 20% aux opérations de création de piste cyclable. Avec l'adoption du nouveau PLU, la commune a défini ses priorités en matière d'itinéraire cyclable. Elle trouve ainsi un premier moyen de financement.

Deuxième direction, une liaison cyclable entre le bourg et Bernou. Afin de joindre le geste à la parole, la commune a prévu à son budget 2021 de réaménager son entrée de bourg, avenue du Colombier, depuis le giratoire jusqu'au pont SNCF. Cette entrée de bourg va bénéficier d'une enveloppe de 210 000 euros et sera ouverte aux cycles. L'itinéraire jusqu'à Bernou sera réalisé en régie par les services techniques

municipaux et empruntera le secteur de Vermeil et le secteur des Horts pour rejoindre le quartier de l'école de Bernou où les circulations douces sont déjà aménagées au titre du plan d'aménagement de bourg qui vient de s'achever.

La **troisième direction**, est une innovation à l'échelle du département puisque la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche sera la première à mettre en œuvre pour son personnel la prime dite de mobilité durable. Cette prime est versée aux agents municipaux qui vont travailler au moins 100 jours par an à vélo ou en covoiturage. Il s'agit pour la collectivité de donner l'exemple et inciter à des comportements plus vertueux. Le cadre communal s'y prête et il s'agit d'une initiative de plus en direction de la transition écologique.

Saint-Pantaléon-de-Larche a en effet déjà mis en œuvre de nombreuses actions dans ce domaine avec l'achat de véhicules électriques, la production photovoltaïque, le zéro phyto,... Des agents municipaux sont déjà volontaires.

Double visite préfectorale

Alain Lapacherie a accueilli Madame Salima Saa, Préfète de la Corrèze et Monsieur Philippe Laycuras, Sous-préfet de Brive.



Visite de la garderie « Les libellules »



Visite de l'école du Bourg

L'objet de cette rencontre était de faire découvrir la commune à Madame la Préfète mais aussi et surtout de présenter le projet de restructuration de l'école du bourg. Madame la Préfète a très volontiers et rapidement accepté l'invitation d'Alain Lapacherie. Le maire l'a accueilli avec ses adjoints sur le site de l'école du bourg afin qu'elle puisse juger de la capacité de la commune à initier des projets innovants. A cet égard, l'ensemble Ceyrac avec sa production photovoltaïque et ses protections solaires sous forme de vanelles sont caractéristiques d'innovations déjà conduites localement.



Le bâtiment Ceyrac équipé de vanelles pour se protéger du soleil



Le bâtiment Ceyrac bénéficie d'un équipement innovant avec les panneaux photovoltaïques

Dans sa présentation, le maire a développé les points particuliers de la commune, comme ce double développement de l'activité économique et de l'habitat. A cet égard, les initiatives comme les projets Vézéra / Galandy et bientôt Noalis associent du logement locatif, de l'accession sociale et de l'accession à la propriété. **Ces initiatives ont retenu l'attention de Madame la Préfète et sont un gage de soutien pour les effectifs scolaires. La commune souhaite en effet engager un projet ambitieux de restructuration lourde de l'école du bourg.** L'équipe municipale prépare ce dossier depuis de longs mois et a déjà fait réaliser un certain nombre de travaux préparatoires comme les diagnostics thermiques, les relevés topographiques. Ce bâtiment développe une surface de près de 2 200 m² pour un volume chauffé de 6 200 m³. Comme l'ensemble des bâtiments publics du bourg, il est chauffé à l'électricité. La commune souhaite donc à travers cette initiative, maîtriser les dépenses de fonctionnement, moderniser cette infrastructure emblématique en centre-bourg mais aussi améliorer les conditions d'accueil des enfants tout en réduisant l'empreinte environnementale.

Visite de la cantine scolaire



Le dossier technique, présenté par Stéphane Carpentier, des services techniques, **montre l'ambition de la commune,** puisque si l'enveloppe extérieure du bâtiment doit être isolée, la commune privilégiera les matériaux bio sourcés. Elle réfléchit à un nouvel équipement de production photovoltaïque et le confort d'été devra être assuré sans recours à la climatisation. Un groupe de travail qui associera les élus, les techniciens et les usagers définira les besoins en terme d'agencement interne. Outre les 300 000 euros déjà investis sur la mise en accessibilité et la rénovation des cours, le chantier est évalué à 2 600 000 euros HT dont 1 550 000 euros pour la seule rénovation énergétique.



De la discussion avec la Préfète et le Sous-préfet, il apparaît que le projet communal s'intègre parfaitement dans les objectifs gouvernementaux et, en particulier dans le plan de relance qui cible la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le dossier saint-pantaléonnais apparaît comme l'un des plus importants à ce jour en Corrèze. Le Maire a rassuré les représentants de l'Etat sur la capacité financière de la commune à le réaliser mais aussi, sur son calendrier. En effet, l'équipe de

maîtrise d'œuvre : architecte et bureau d'études, sera connue à la fin du 1^{er} trimestre 2021 et les marchés de travaux doivent pouvoir être signés d'ici la fin de l'année, comme le demande le plan gouvernemental. Madame Saa et Monsieur Laycuras ont pu confirmer aux élus que compte tenu de cette matinée de travail et des caractéristiques du dossier, celui-ci figurait en bonne place, dans les priorités de l'Etat.

La commune devrait pouvoir bénéficier du soutien de l'Etat au titre de la DETR et du DSIL.

Questions



à Michel Cendra-Terrassa
adjoint aux affaires scolaires

La restructuration de l'école du bourg, pourquoi ce choix ?

Plusieurs raisons prévalent dans le choix d'engager immédiatement la restructuration de l'école du bourg. Celle-ci représente plus de 320 élèves sur les 463 que nous accueillons sur la commune. Elle abrite deux écoles distinctes : l'école maternelle et l'école élémentaire, avec aujourd'hui 13 classes qui s'inscrivent dans une dynamique positive d'où l'ouverture d'une quatorzième classe sur l'école élémentaire à la rentrée prochaine. Par ailleurs, compte tenu des travaux engagés sur l'ensemble culturel Charles Ceyrac, qui accueille un nouveau service de restauration et de la nouvelle garderie « Les libellules », il s'agit de constituer un ensemble cohérent totalement réhabilité qui va contribuer à l'attractivité générale de la commune. Bien entendu, le site de Bernou n'est pas oublié puisqu'il a lui aussi bénéficié de la rénovation de sa cantine, des cours, du changement de système de chauffage et plus récemment d'un plan d'aménagement de bourg centré sur le secteur de l'école. Son tour viendra ...



à Olivier Boudy
conseiller délégué en charge des bâtiments

Quels sont les enjeux d'une telle restructuration ?

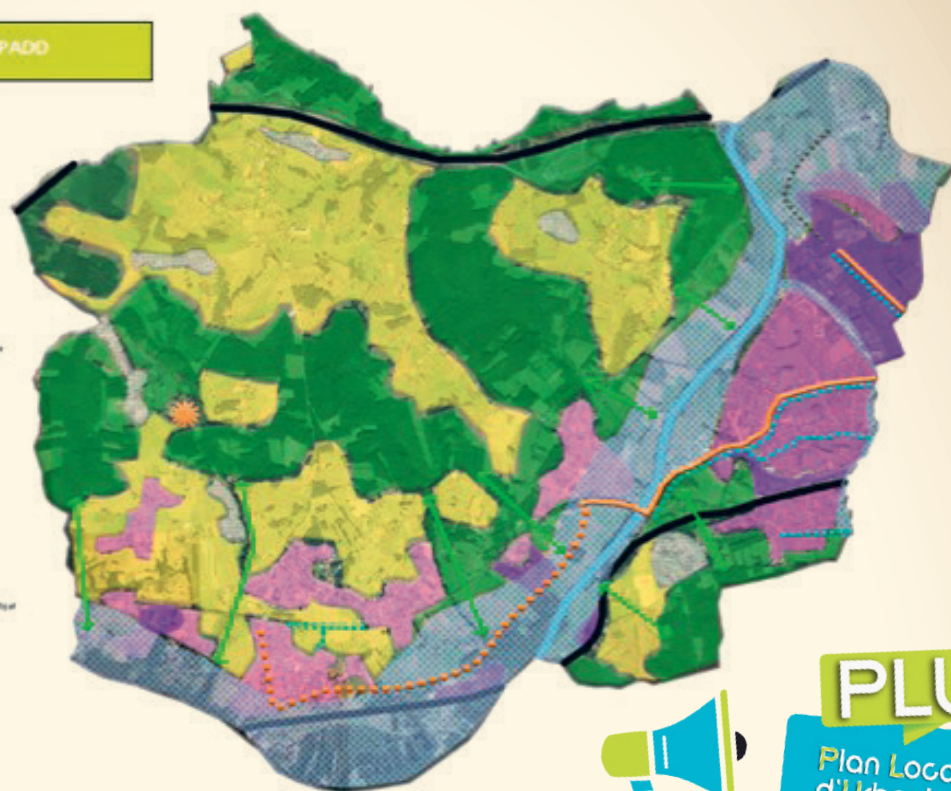
L'ouverture d'un chantier comme celui de la restructuration de l'école du bourg est passionnant mais reste un défi avec l'établissement actuel et la juxtaposition de bâtiments dont les premiers ont été édifiés dans les années 30, les derniers dans les années 80 et ont subi de multiples transformations ou extensions. Le défi climatique qui est devant nous ainsi que la nouvelle réglementation fait que la rénovation thermique n'est plus une option mais un devoir. La réduction des consommations si elle n'intervient pas sera pénalisée par les structures comme cette école qui dépasse les 2 000 m². L'équipe de conception devra donc être innovante. Je pense au confort d'été qui devra être obtenu sans recours à la climatisation...

Alain Lapacherie et Jean-Jacques Delpech ont rencontré Pascal Coste, Président du Conseil Départemental le 9 février. La commune discute d'un nouveau contrat triennal de solidarité avec le Département. Une longue entrevue avec le Président du Conseil Départemental a permis de lui présenter les enjeux de la restructuration de l'école du bourg. Pascal Coste a indiqué aux élus saint-pantaléonnais qu'il mobiliserait la participation la plus importante possible pour ce projet phare.

Le conseil municipal adopte

le projet de PLU

Schéma de synthèse du PADD



PLU

Plan Local d'Urbanisme

“ C’est une étape décisive qui vient d’être franchie dans l’élaboration d’un plan qui définit le développement communal dans les 10 ans prochains.

Il va prochainement être soumis à l’enquête publique.

Le PLU définitif devrait être adopté à la fin de cette année. ”

PLU et Grenelle de l'Environnement

L'analyse environnementale a permis de définir les **trames vertes et bleues** : des corridors écologiques qui doivent permettre le déplacement de la faune et la préservation de la flore. La Vézère en tant que site Natura 2000 est confortée dans son intérêt écologique.

La commune a dû intégrer des objectifs de consommation de l'espace archi draconiens. La zone constructible ne représente plus que 34 hectares quand elle voisinait les 300 hectares.

Ces chiffres marquent le véritable tournant que ce nouveau PLU va imposer. Les zones d'expansion de l'habitat sont concentrées sur quelques secteurs identifiés dans le PADD.

Une élaboration longue

Ce futur PLU intègre de **nouvelles données**. Par exemple, l'accès nord de Brive-Laroche est aujourd'hui une évidence, ça ne l'était pas en 2012/2013. Les objectifs de création d'habitations et d'accueil de nouvelles populations ont fait l'objet de débats intenses avec l'Etat et l'Agglo, les projections sur la révision du PPRI Corrèze et les travaux du territoire à risque d'inondation ont permis d'intégrer l'évolution du PPRI Vézère.

La commune a voulu attendre l'adoption du Plan Local de l'Habitat, de l'Agglo, du Plan de Déplacement Urbain, des documents indispensables pour croiser nos objectifs en matière d'accueil de population et d'intégration des transports en commun, il en est de même pour la promotion du vélo.

Un nouveau souffle et une inspiration renouvelée.

A cet égard, les 11 orientations d'aménagement et de programmation qui ont fait l'objet d'un travail concerté de très grande qualité, témoignent de la volonté qualitative des élus. Avec par exemple, l'éco quartier de la Vézère qui se veut caractéristique des nouvelles formes d'habitat que des communes comme Saint-Pantaléon-de-Larche doivent promouvoir.

L'ambition de la commune, c'est aussi l'identification de bâtiments ruraux remarquables pouvant faire l'objet d'une transformation d'usage quel que soit le secteur. L'objectif opérationnel est d'avoir un document qui soit plus facilement compréhensible pour les usagers. Le règlement est beaucoup plus accessible

que l'ancien, étayé par des schémas et des illustrations qui permettent de mieux le comprendre.

La concertation a été la plus large possible. Cette concertation a commencé dès 2015, avec les agriculteurs et la tenue de réunions spécifiques.

Une réunion publique a été organisée le 6 juillet 2018 pour informer la population de l'état d'avancement du projet. La crise sanitaire n'a pas permis de renouveler cette formule. Mais, 4 demi-journées de permanences ont été proposées en janvier 2021, afin d'informer le public intéressé et répondre autant que possible à leurs interrogations.

Le projet de PLU est consultable en mairie avant d'être mis à l'enquête publique.



Question

à **Martine Jugie** adjointe en charge de la voirie, des réseaux, des bâtiments publics et des risques majeurs.

Quelles ont été les contraintes dans l'élaboration de ce PLU ?

L'élaboration de ce projet de PLU a été très déstabilisante pour les élus. En effet, la voie est étroite avec les exigences de l'Etat : nous avons dû concilier des objectifs de préservation de l'espace agricole et des espaces naturels et de concentration de l'habitat. Il a fallu faire face à la nécessaire coordination avec les impératifs locaux comme

la zone inondable, les prescriptions de l'Agglo sur l'habitat, ou les déplacements. Nous avons néanmoins réussi à élaborer un projet qui nous ouvre un vrai potentiel de développement. Il faudra que les propriétaires fonciers s'en saisissent.

Nous avons également pu développer des idées originales comme le recensement de notre bâti ancien, qui permettra la transformation d'anciennes granges, par exemple, en maison d'habitation.

Le bilan annuel de la communauté de brigade de gendarmerie



Une force humaine

Les résultats sont significativement à la baisse sur des postes importants. Des baisses jusqu'à 40% sont présentées sur des postes comme la délinquance, les cambriolages, l'atteinte aux biens. Même si par ailleurs, les affaires d'atteinte aux personnes et de stupéfiants sont en hausse. Les services de gendarmerie ont pu renforcer leurs moyens et une fois de plus l'opération voisins vigilants a montré sa pertinence.

Permanence Impôts

Le Point Public Multimédia tiendra une permanence en mai pour l'aide à la déclaration des revenus en ligne. Cette permanence se fera sur rendez-vous individuel.

Pour toutes informations s'adresser à Vincent Aubaux : vincent.aubaux@gmail.com : **05 55 86 92 96**

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, les professionnels collectant des données sur leurs clients ou leurs abonnés sont tenus de se conformer au règlement général de la protection des données RGPD. Ce règlement européen a pour objectif d'encadrer le traitement des données. La publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès ne peut se faire que si les personnes ont donné leur accord à cette publication. Ex : à faire parvenir en Mairie : **M., Mme [...]** (Nom, Prénom) **accepte qu'une information relative à l'événement d'état civil déclaré ce jour soit publiée dans le bulletin municipal.**

Le [...] (date) »

Les informations collectées pour ces seules fins ne peuvent être ni conservées ni alimenter un fichier permanent.



Nouvel abri vélo
pour l'école de Bernou.



Les Travaux en images



Intervention du **service voirie**
rue des Carrosses



Les élus visitent le chantier de goudronnage
au niveau du carrefour de Galandy

Alain Lapacherie, Le Maire accompagné de **Martine Jugie**, adjointe en charge de la voirie et **Stéphane Carpentier**, directeur des services techniques.



Les entreprises ont procédé à la pose des enrobés depuis l'entrée des nouveaux lotissements de Galandy et de Vézera jusqu'au croisement avec l'avenue Galandy où est situé le futur giratoire

L'entreprise Eurovia a réalisé en une demi-journée l'ensemble des enrobés grâce à une forte mobilisation en matériel et en personnel, ce qui a permis de limiter au strict minimum la gêne pour les riverains. Une entreprise spécialisée a procédé à la pose de résine et a effectué le marquage au sol, suivra, dès que possible le goudronnage des trottoirs et des liaisons piétonnes.



TRAVAUX

Programme trottoirs :

Grâce à l'amélioration des conditions météorologiques, les chantiers de réfection de trottoirs ont repris. Le premier concerne l'avenue Pierre Meyjonnade depuis la rue du Champs du Roc et le deuxième qui débute se situe rue Jean Baptiste Corot à Bernou face au nouveau lotissement Lachaise. La commune consacre en effet, 90 000 euros tous les ans à ces programmes....

Une nouvelle tranche de travaux démarre pour les circulations piétonnes cette fois c'est l'**avenue Pierre Meyjonnade** qui est concernée



Alain Lapacherie Maire
et **M. Jean-Pierre Deshors**
en charge des questions de sécurité
sur la voirie départementale.

RD 152

Regards sur la sécurité

A la demande d'Alain Lapacherie maire de Saint Pantaléon-de-Larche et de M. Jean-Jacques Delpech Conseiller Départemental, les techniciens du Département se sont penchés sur la sécurité au niveau de la RD 152 au lieu-dit Cramier.

Ils se sont rendus sur place avec le maire pour évaluer la situation.

La question de la sécurité et en particulier de la vitesse sur la RD 152 est une question récurrente. Elle a été évoquée à plusieurs reprises en réunion cantonale et lors de réunions de travail avec M. Jean-Marie Taquet Vice-Président en charge des routes au Département. La question a été soulevée conjointement par Mrs Lapacherie Maire et Jean-Jacques Delpech Conseiller Départemental. C'est ainsi que la cellule en charge de la sécurité routière au Département a été missionnée pour effectuer une évaluation. Une visite sur place a été effectuée le 5 mars. Alain Lapacherie Maire et Stéphane Carpentier Directeur des Services Techniques ont accueilli M. Jean-Pierre Deshors et M. Nicolas De Mathieu pour cette réunion de travail.

Les techniciens du département ont présenté des mesures de vitesse réalisées sur place, suite à des relevés permanents sur deux semaines. Elles font apparaître une fréquentation de plus de 1200 véhicules/jour et par sens de circulation, une vitesse moyenne de

74 Km/h dans le sens Bernou/Mansac et 72 Km/h dans le sens Mansac/Bernou. Des prises de vitesse avec un cinémomètre réalisées le jour même devant le maire confirment ces valeurs.

“ Par ailleurs, l'examen des statistiques de la gendarmerie ne révèlent aucune accidentologie particulière sur zone. ”

La configuration de la route et de ses abords a fait l'objet d'un examen méticuleux quant aux possibilités de déplacement des piétons, de circulation et d'éclairage autour de l'arrêt de bus.

Les mesures faites sur place vont être compilées et dans le même temps la commune va étudier un renforcement de l'éclairage au niveau de l'abribus.



Une nouvelle opération d'ampleur va être engagée sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Après la création du nouveau quartier Vézéra/Galandy, le groupe Noalis va aménager une soixantaine de pavillons et créer ainsi un nouveau quartier baptisé « Les Hauts de Lestrade ».

L'opération verra le jour sur un site de 4 hectares positionné entre la RD 1089 et l'avenue du 11 novembre.

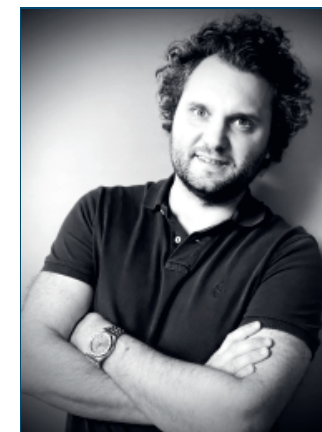
aux exigences de mixité voulues par la commune puisqu'il va comporter de l'habitat locatif, de l'accession à la propriété et des terrains à bâtir. Cet aménagement sera marqué par un grand espace vert central. Le parti pris architectural sera résolument contemporain. Il a été imaginé par le cabinet d'architecture local Nathalie Fayat. **Avant son démarrage, l'opération sera précédée d'une campagne de recherche archéologique.**



LA COMMUNE SOUTIENT
ses Artisans, Commerçants & Industries

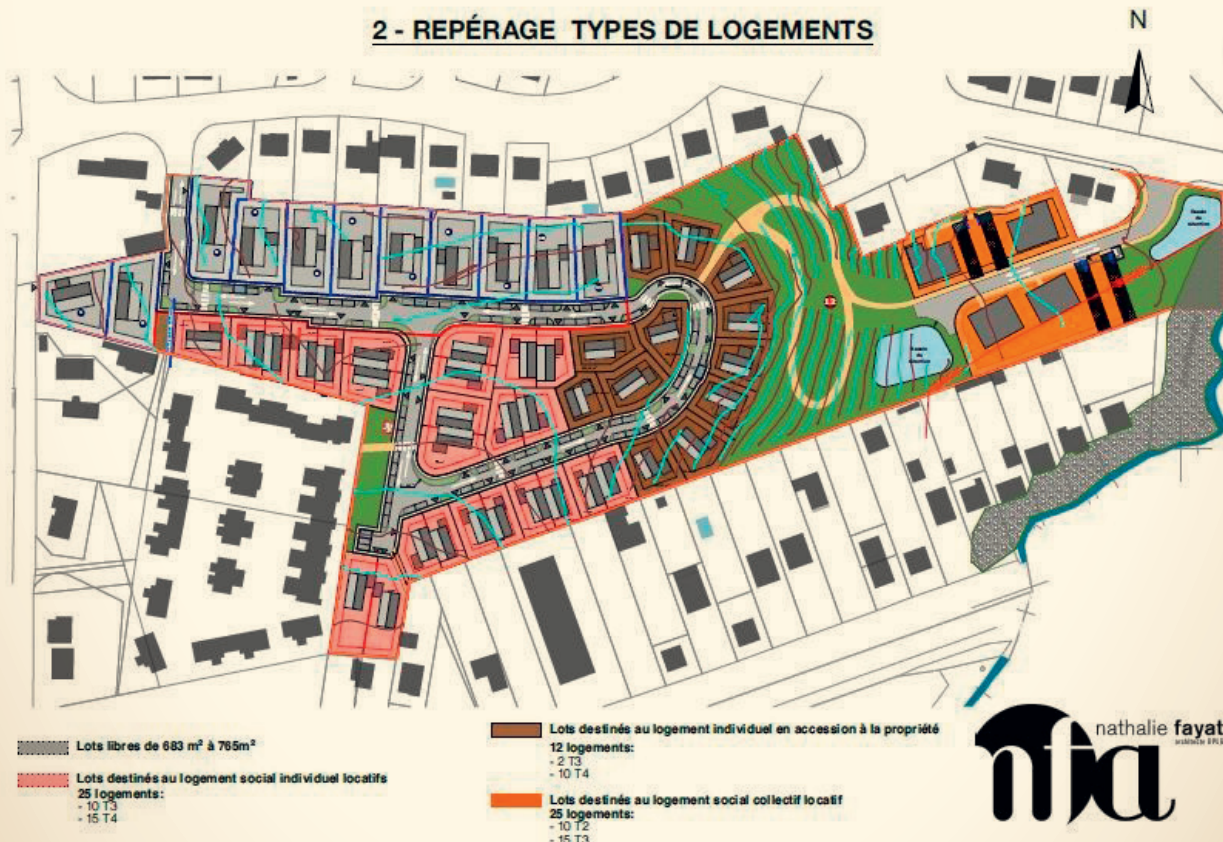


AXIOMA PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE



Les partenaires d'AXIOMA sont Français, Américains, Chinois, Allemands ou encore Suisses.

L'entreprise entre cette année en phase de commercialisation et donc, en phase de croissance avec quelques embauches à la clé tels que des ingénieurs agronomes, des ingénieurs biochimie, des techniciens d'expérimentation et des opérateurs d'exploitation.





Un salon de coiffure attend un repreneur

Eva du salon de coiffure Eva D a mené une belle aventure professionnelle en reprenant en 2015 un salon de coiffure situé dans le centre-bourg de Saint-Pantaléon-de-Larche. Eva a développé cette affaire grâce à ses qualités professionnelles et relationnelles. Aujourd'hui, de nouveaux projets familiaux l'appellent mais saint-pantaléonnaise elle est, et saint-pantaléonnaise elle restera.

Cette histoire, elle l'a construite parce que son époux, originaire de la commune, l'a lui a fait découvrir et aimer. Elle a mis toute son énergie et son savoir-faire dans le développement de son salon. Le relooking du salon, sa jeunesse et son dynamisme lui ont permis de développer une nouvelle clientèle mais aussi de nouveaux services. Avec sa collaboratrice Laetitia, c'est une affaire qui roule. Les partenariats noués avec les associations locales l'ont faite adopter par tous.

Ce succès elle le partage avec Aurélie Sajot, esthéticienne qui s'est installée dans ses

locaux pour offrir une palette de services plus large à toutes ses clientes. Cette réussite est impactée par les hasards de la vie professionnelle. Son époux est appelé, à de nouvelles missions, dans le secteur de Bordeaux.

**Mais saint-pantaléonnaise de cœur,
Eva recherche un repreneur pour son salon.**

Avis aux amateurs afin qu'il puisse faire fructifier cette entreprise et ses partenariats, Eva a bien l'intention de garder un lien fort avec la commune où elle a tissé de profondes relations.

**La rédaction du Flash Info,
lui souhaite plein succès dans sa nouvelle
entreprise à l'image de celle réalisée
à Saint-Pantaléon-de-Larche.**

SAS DEVAUD T.P. Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)



34 Rue Guy Buisson
Chenail
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr



**SEBTP
CONSTRUCTION**

SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69

Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon

WWW.SEPT-CONSTRUCTION.FR

**IMPRESSION
OFFSET - NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT**

**maugein
imprimeurs**

MALEMORT 05 55 82 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
admitul@maugeinimprimeurs.fr

Prestige Renov'Auto

Prestigierenov

**Prestige
Renov'Auto**



NETTOYAGE AUTOMOBILE REPLACEMENT VITRAGE

Chemin de l'aérodrome - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

07 67 61 63 63
Prestigierenovauto@gmail.com

VOTRE MAGASIN



Ouvert du lundi au samedi
de 7 h 30 à 19 h 30 Non Stop.

99, rue de la Mairie
Saint-Pantaléon de Larche

05 55 86 83 22

DE PROXIMITÉ

- Tabac / Cigarettes électroniques / Tabac à chauffer
- Presse / Carterie
- FDJ
- Produits frais / Surgelés / Épicerie
- Fruits et Légumes / Alcools / Rayon à la coupe
- Gaz
- Dépôt de pain
- Photocopie
- Mondial relais / UPS
- Linge de lit, de maison et de toilette

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS

231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

DU LUNDI AU SAMEDI
10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00

Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur

Le Fournil de St Pan

92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche

05 55 86 82 97



Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin
06 89 88 38 12

DESTRUCTION
Guêpes - Frelons

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

www.nids-guepes-frelons-19.com

N°1 du portage de repas à domicile

Les Menus Services
LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas sur Brive et sa périphérie

On vous livre **SANS ENGAGEMENT!**

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas

Les Menus Services c'est aussi : **du ménage à domicile**

Avec des produits 100% naturels

AGENCE DE BRIVE
39, avenue Jean Jaurès
19360 MALEMORT
05 55 22 26 06

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne
Loi de finances n°2016-1917 du 29/12/2016

www.les-menus-services.com



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport



PIGNOT
REVALORISATION

Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation
de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Faites confiance à votre conseiller indépendant en immobilier près de chez vous !

SAFTI

- La puissance d'un réseau national
- Un seul interlocuteur de proximité
- Un suivi personnalisé régulier
- Une communication d'envergure

Votre projet immobilier en toute sérénité !

Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAU
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safti.fr

www.safti.fr



www.blocs-beton.fr
contact@blocs-beton.fr

Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche
05 55 85 14 77

Guillaume Raffier
raffier19@gmail.com

- Nettoyage haute pression
- Revêtements muraux
- Peinture - Papier peint
- Vitrierie

06 83 43 50 63 - 05 55 88 10 78
178 RN 89 Lestrade - 19600 Saint-Pantaléon

Courtage en Assurance
Auto - Habitation - Santé - Retraite - Placements.

Patrick CHARREAU
patrick_charreau@sfr.fr
Tél. **06 19 45 19 52**

Orias N° 20005043 RSAC de BRIVE

Mardi au Vendredi
09h00 - 12h00
13h30 - 18h30
Samedi
09h00 - 17h00

05.55.86.82.61
Avec ou sans Rdv

35 allée des tilleuls
19600 St Pantaléon de Larche

Eva
Coiffure Mixte

[f](https://www.facebook.com/eva.coiffuremixte)

Artisan Carreleur
Tirel Didier
Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche



SAS POUMEAU
Laurent

Entretien parcs et jardins
Tonte - Taille de haies
Elagage - Débroussaillage

-50% Réduction ou crédit d'impôt

Destruction de nids de frelons et nids de guêpes

Devis gratuit
Tél : 06.10.29.12.22
Tél : 05.55.74.16.12
laurent.poumeau@sfr.fr
Grange
19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE
Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE



DEVECIS

Revêtement sols et murs
Peintures - Façades
Carrelages
Parquets collés et flottants

s.a.r.l. Sols et Peintures Briviste

122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive
Tél. **05 55 24 44 26** - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



Le 12 Mars dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le budget primitif 2021 de la Commune. On peut se féliciter de voir apparaître pour la première fois des investissements concernant les pistes cyclables, même s'il aura quand même fallu attendre 2021 pour voir la création du premier mètre de piste aménagée. Mieux vaut tard que jamais, dira-t-on. Mais il n'y a pas de quoi non plus faire une ola...

Ce budget comporte également des investissements dans les 2 écoles, mais les travaux d'isolation nécessaires dans l'école de Bernou ne sont toujours pas programmés. Nous avons déjà abordé cette problématique lors du vote du budget il y a deux ans. Depuis, rien n'a été fait. En revanche, l'an dernier, une climatisation partielle de l'école a été réalisée, et cette année, le chauffage va être réhabilité. Bien entendu, ces investissements ont leur utilité, mais nous avons indiqué en Conseil Municipal l'aspect très peu vertueux sur le Plan du Développement Durable de cette démarche consistant à climatiser ou à rénover un chauffage dans un bâtiment avant de travailler sur son isolation et sa performance énergétique.

La majorité assume ses choix en reconnaissant le côté peu vertueux de la démarche mais en indiquant devoir faire des choix budgétaires, et que, en tout état de cause, ces travaux nécessaires restent dans un coin de la tête des élus de la majorité. On peut cependant s'interroger sur la programmation à court, voir à moyen terme de tels travaux quand on sait qu'à partir de l'an prochain, les budgets d'investissement seront dominés par les 2 principaux projets annoncés du mandat, à savoir la réhabilitation complète de l'école du Bourg et le Plan d'Aménagement du Bourg...

Nous avons décidé de nous abstenir sur cet exercice budgétaire.

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com

Notre page FACEBOOK : **Votre Avenir, Notre engagement**

Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble



La ballade* des chiens heureux

Quand un chien donne une leçon à son maître



Notre beau parc doit rester propre,
Fais un effort, oui tu le peux,
Toi le maître qui me promènes
Toujours en laisse en ces lieux.
Faisons ensemble la balade,
La balade des chiens heureux.

Tu as toujours au fond des poches,
Un bout de papier, un sac ou deux,
Pour y fourrer mes petites crottes,
Y déposer l'étron fumeux.
Faisons ensemble la balade,
La balade des chiens heureux.

Les grandes poubelles qui attendent
Soit à l'entrée, soit près des jeux,
Sont toujours là, promenade faite,
Pour accueillir ces dons gracieux.
Faisons ensemble la balade,
La balade des chiens heureux.

En faisant cela, il faut qu'tu penses
Que tu fais preuve de civisme
Que tu évites qu'une menotte
Ou qu'un petit pied se salisse.
Faisons ensemble la balade,
La balade des chiens heureux.

En omettant de faire cet acte,
Tu n'as vraiment aucune classe,
M'obligeant donc, et c'est la honte
De me conduire en dégueulasse
Pour faire avec toi la balade,
La balade d'un malheureux.

M. Cendra-Terrassa

*ballade : une sorte de poème

*balade : une promenade

Si le cœur vous en dit vous pouvez chanter cette ballade comme le ferait Gérard Lenorman.



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS



Installation de nichoirs à chauves-souris

La commune procède à l'installation de nichoirs à chauves-souris en divers endroits stratégiques de la commune, en commençant par le Parc de Lestrade.

Les chauves-souris sont précieuses dans les parcs et jardins, car elles débarrassent des insectes nuisibles, tels que moustiques, coléoptères, papillons nocturnes. Une fois installé, le nichoir à chauve-souris est indispensable toute l'année car la chauve-souris a besoin de se protéger, se reposer, s'accoupler et hiberner.

Panneaux contre les déjections canines

Les panneaux contre les déjections canines et interdisant l'accès aux chiens et chats fleurissent à Saint-Pantaléon-de-Larche, notamment au Parc de Lestrade, dans les aires de jeux réservées aux plus jeunes.

Ces panneaux ont un objectif sanitaire évident et de bon sens, il s'agit de respecter la propreté des espaces dédiés aux enfants !!!!



Sirtom Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ?

Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Glissez-les plutôt dans un conteneur du Relais installés sur chaque déchèterie du Sirtom. Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer

une deuxième vie solidaire. Dans ces conteneurs, vous pouvez déposer vos vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 30 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs.
- Donner si possible des vêtements propres et secs.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.



Pour un don en grande quantité (à partir d'une vingtaine de sacs), lors d'un vide maison par exemple, vous pouvez contacter directement le Relais au **05 55 89 55 17**, afin qu'il puisse venir collecter directement chez vous. Chaque demande sera étudiée avec validation du passage. En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures...

Vous faites un petit geste pour une grande cause !

Vous participez à réaliser une économie circulaire et solidaire dont la protection de l'environnement et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

Plus de 97% des textiles revalorisés.

Les plus de 22 500 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter plus de 152 019 tonnes de vêtements en 1 an (2019), avec les partenaires associatifs. Les textiles collectés sont valorisés à 97% : 26% de la collecte est transformé en matières premières à partir desquelles et notamment fabriqué le matériau isolant Métisse, 10% en chiffons d'essuyage, tandis que 6% des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques «Ding Fring». Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnant qu'une usine automobile !

Les caprices de la Vézère

La Vergnassade

La crue des 01 et 02 février 2021, a aggravé l'érosion de la berge droite de la Vézère au lieu dit la Vergnassade.

Actuellement on observe deux encoches d'érosions qui sont préoccupantes et qui impactent la stabilité de la voirie qui longe cette berge. Cette voie communale est le seul accès aux habitations et en période de crue, elle est régulièrement inondée.

Un premier compte rendu a été réalisé en 2020. Il avait déjà été observé un affaissement de la voirie qui s'est amplifié. Deux solutions ont été proposées aux agents de la commune par les agents du SIAV. La première consiste à éloigner la voirie de la berge sur les secteurs où la voie communale est la plus proche du cours d'eau (acquisition foncière et création de voirie). La seconde consiste à desservir les parcelles par la voie communale qui relie Bernou à Vinevialle à travers les gravières. **En attendant la prise de décision il est nécessaire de limiter la circulation sur cette zone, et trouver une solution pour la collecte des ordures ménagères car le véhicule qui la réalise peut augmenter la détérioration de la voirie.**



Plaine des jeux Georges Auger

Chaque année, la Vézère rappelle à tous que le risque d'inondation ne doit pas être pris à la légère. La crue saisonnière de la Vézère a été cette année un peu plus marquée.

En effet, elle est de retour quinquennal et a fait l'objet du déclenchement en mairie du plan communal de sauvegarde (P.C.S.).

Dès les premiers signalements du service vigicrues, la cellule restreinte, dirigée par Alain Lapacherie a été immédiatement activée.

Crue saisonnière

Dans la foulée, les services municipaux ont mis en place les panneaux « route barrée » sur les sites les plus exposés comme, par exemple, le chemin d'accès au boulodrome au parc des sports, le site du vieux Grange, et les secteurs de Vinevialle La Vergnassade. Régulièrement, les services effectuent des visites de contrôle sur place et surveillent l'évolution de la côte grâce au site Vigicrues. Fort heureusement, les prévisions d'étiage annoncées pour les nuits des 1^{er} et 2 février 2021, n'ont pas été atteintes. La côte de la Vézère s'est finalement stabilisée à 3,30 mètres. Si les 3,50 mètres initialement prévus avaient

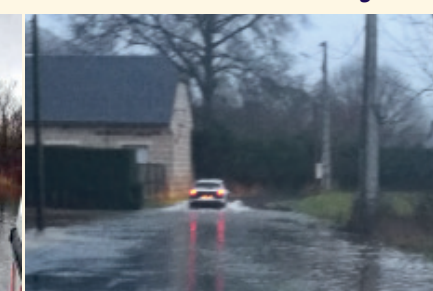
été atteints, la rue de la mairie aurait pu être coupée au niveau du pont routier et des évacuations auraient sans doute dues être entreprises sur les parties les plus basses de la commune. Les débordements ont été significatifs à Grange, au Parc des sports, à Vinevialle et à La Vergnassade ou plus à l'ouest sur Belotte. Les dégâts n'ont été que matériels néanmoins la berge dans le secteur de la Vergnassade a subi une forte érosion et les voiries les plus proches du cours d'eau ont été également affectées.

Si la pluviométrie des années passées était plutôt clément, celle de 2021 doit nous rappeler que l'inondation reste un risque majeur, qu'il faut prendre en compte dans toutes les activités humaines.

Ci-contre, un bâtiment, cerné par les eaux en février 2021, réalisé illégalement dans un secteur inondable et qui fait actuellement l'objet de poursuite judiciaire.

Route secteur de Grange

Rue de la Vézère





Les Jardins de Lolita & Intention Zen
INSTITUT DE BEAUTE

Épilations de Qualité Supérieure
Maquillage
Soins du Visage Bio
Soins du Corps Bio
Soins de mains et des pieds
Massages Relaxation détente
Réflexologie Chinoise

228 rue du 19 Mars 1962 - 19600 Saint Pantaléon
lesjardinsdelolita.fr 09.53.22.97.97 (appel local)



- Terrasses et tours de piscines
- Clôtures et brise-vue
- Plantations et massifs
- Entretien de jardin
- Élagage et abattage

SI services à la personne

DG Paysage
ZA de Cramier
19600 St Pantaléon de Larche
www.dgpaysage.fr
05 55 23 91 16

Toutes nos compétences au service de vos extérieurs !



Salesse
Le pain, notre savoir faire
www.maisonsalesse.fr

Sandrine Salesse
Qualité - Commerce
06 80 22 65 40

Stéphane Chébassier
Technique - Commerce
06 72 91 33 87



LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche
TEL: 05 55 86 87 91
FAX: 05 55 88 33 48
garagelerocautomobiles@orange.fr



Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Sur rendez-vous
05 55 23 53 17
du mardi au vendredi de 9h30 à 18h
et le samedi de 9h30 à 16h

Fanny LUCAS

Rond-Point du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdo.com - lecomptoirdusoin19@orange.fr



Les CARRELEURS du PAYS de BRIVE

♦ CARRELAGE
♦ DALLAGE
♦ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHÉ
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr

05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67

Saint-Pantaléon de-Larche s'engage contre la

maladie d'Alzheimer

Alain Lapacherie, le maire et Luc Roumazeille, Président de France Alzheimer Corrèze, ont signé la charte d'engagements réciproques Ville Aidante Alzheimer.

Avec cette signature, la commune signifie sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au sein de la ville.

La commune s'engage donc à garantir l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer et sur les maladies apparentées au sein de ses différents supports de communication, faciliter la mise à disposition de salles pour réaliser diverses activités ponctuelles, informer sur les dispositifs proposés par France Alzheimer comme la formation gratuite à destination des aidants et aider au développement d'actions de nature inclusive.

En contrepartie, France Alzheimer se tient aux côtés de la commune pour transmettre les éléments nécessaires à l'information et à la sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer, mais aussi l'appuyer dans son objectif d'accompagnement auprès des administrés concernés par la maladie d'Alzheimer ou pour mettre en place une action de sensibilisation à destination de personnes susceptibles d'être au contact de ces personnes.



Maintien du lien

La crise sanitaire a empêché l'organisation des traditionnelles cérémonies de vœux ou les soirées festives à l'attention des aînés.

“ Malgré ces circonstances exceptionnelles, la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a tenu à maintenir le lien avec les personnes âgées de la commune. ”

C'est ainsi que chaque élu de quartier a effectué une visite dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale auprès des personnes âgées de 65 ans et plus (au 31/12/19). En adressant leurs vœux, les élus ont remis à chacune de ces familles un panier garni de biscuits et autres friandises. La commune a distribué ainsi près de 700 paniers. Elle a fait le choix de la qualité et du local. C'est la biscuiterie artisanale d'Olivier Charpenet « Lou Cocal » à Sarlat qui a confectionné ces produits. En parallèle, les couturières bénévoles qui ont participé à la fabrication de masques pour la population ont elles aussi retiré en mairie un panier semblable pour les remercier de leur engagement et de leur dévouement.

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Ouverture du lundi au Jeudi de 8 h 30 - 12 h

En dehors des heures d'accueil vous pouvez nous contacter au :

05 55 87 81 79 - instancelarche@bbox.fr

**Association loi 1901 pour les personnes âgées de + de 60 ans,
les personnes en situation de handicap et leurs aidants**

L'INSTANCE C'EST

- L'accueil et l'information
- Une aide administrative
- La coordination pour le maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap
- Veille et alerte
- La prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement :

Gym douce

Bien-être

Informatique

Taxi ...

SERVICE MANDATAIRE

- Aide à la gestion administrative dans le cadre de l'emploi d'une aide à domicile par un particulier employeur



PORTAGE

- Les livraisons des repas sont uniquement effectuées en camion réfrigérés.

Bavard'âge

**Un réseau de bénévoles
auprès des personnes isolées**

Ensemble, préservons le lien social



Et si je recevais une visite ! Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule ! Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?
Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation.

PROGRAMME des manifestations

sous réserves des consignes sanitaires gouvernementales
(dates susceptibles de changer)

Année **2021**

Mai

- **8 mai** - Exposition annuelle - **Évasion Artistique** - Espace Vézère-Causse
- **21 mai** - Conte musical des élèves **EMICV**
- **22 mai** - Pastoureaux - **50 ans** - Salle des fêtes

Juin

- **5 juin** - Soirée théâtre Jeunes-ados
Organisé par l'**Amicale Laïque** - Salle des fêtes
- **12 juin** - Gala Tap's - Salle des fêtes

Projets artistiques 2021 de l'association Images Plurielles à la Métairie des Arts 4

**Images
Plurielles**

Les résidences

- du 23 au 30 avril** - Résidence Emmanuel Audibert : « **Mise à nu** » Création Théâtre de marionnette et musique
- du 21 au 24 mai** - Résidence La Virevoltée : « **Doline** » Création Danse et musique
- du 14 au 20 juin** - Résidence Aphélie : « **Nuits 21** » création Théâtre
- du 12 au 18 juillet** - Résidence Cie Ona Tournai : « **Infinun'e** » création Danse et musique
- du 2 au 4 août** - **Rencontre corps et accordéon** proposé par l'accordéoniste Sébastien Farge avec les danseuses Mathilde Rader et Fabienne Faure et 4 musiciens accordéonistes.
- du 21 au 29 août** - Résidence Léo Clary, danseuse contemporaine et Max du Pingouin Elastic, plasticien

Les spectacles

- 3 juillet** - 18 h - **Hors Chant** : Compagnie Etadam (Danse/Théâtre) Pièce sonore et chorégraphique pour 10 danseurs, librement inspirée du Chant du Monde de Jean Lurçat, de « **La grande Menace** », « **La Fin de Tout** » et « **La Poésie** ».
- 8 juillet** - 20 h 30 - **Icare** : **Compagnie Sous la peau** Claude Brumachon, Benjamin Lamarche (Danse)
- 23 septembre** - 20 h 30 : Marée Bassede et avec Mattheïs e Mickael le Guen / **compagnie Sacekripa** (Cirque et théâtre).
- 1^{er} au 17 octobre** - **Exposition de peinture et de tissage** : Fabrice de Paola